Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260709-D2026_07_99-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 9 juillet à 20 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 03/07/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Étaient présents : POSTE Olivier, GUERIN Dominique, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, BATTAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, COSTIL Nicolas, MAZUÉ Delphine, DESPAS Elodie, ORY Edouard, LECHEVALLIER Océane et HARDY Nathan

Absents excusés : SIMON Alexandra, CHALOPIN Christèle et DAVAL Sylvain
Pouvoir de SIMON Alexandra à DESPAS Elodie, CHALOPIN Christèle à POSTE Olivier et DAVAL Sylvain à LAGRÉE Bertrand

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Nelly TALVA, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.07.99 Demande de subvention au titre du dispositif d'Ambitions communes collectivités (département) pour la réhabilitation de l'ancienne école en 4 logements

Vu la délibération 2026.01.02 validant l'avant-projet définitif de la réhabilitation de l'ancienne école en logements,

Suite à l'attribution des lots 1 à 11 du marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne école en 4 logements,

Il est précisé que les travaux seront réalisés en 2 phases. Une deuxième demande de subvention sera déposée en 2027.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du département au titre du dispositif d'**Ambitions communes collectivités**.
Il propose le plan de financement pour la 1ère phase comme suit :

OPERATION	DEPENSES HT	FINANCEMENT	RECETTES HT
Maîtrise d'œuvre	55 795,10 €	Région : CPRB	35 000,00 €
Accompagnement AMO	8 669,50 €	Etat : DSIL	131 216,00 €
Etudes et diagnostics	12 460,25 €	Agence Locale de l'Energie	11 120,00 €
Mission SPS	3 577,50 €	Fougères Agglomération : FDC et FCDGF 2025	34 803,00 €
Contrôleur technique	4 939,00 €	Fougères Agglomération : FDC et FCDGF 2026	32 242,00 €
Travaux	802 555,19 €	Ambitions communes collectivités : phase 1	200 000,00 €
		Ambitions communes collectivités : phase 2	200 000,00 €
		Emprunt	243 615,54 €
TOTAL DEPENSES	**887 996,54 €**	**TOTAL RECETTES**	**887 996,54 €**

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260709-D2026_07_99-DE

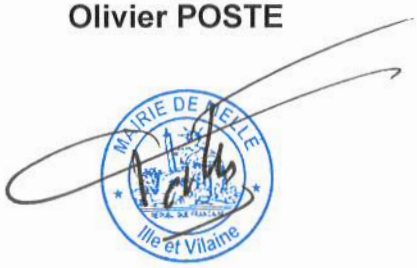
Après en avoir délibéré, le conseil municipal ***à l'unanimité,*** **DECIDE** :

- de **SOLLICITER** une subvention du département au titre du dispositif Ambitions communes collectivités pour l'année 2026

- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance
Le 09/07/2026

Le Maire,
Olivier POSTE



La secrétaire de séance
Nelly TALVA



Publiée le :
Transmise au Représentant de l'État le :
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État